

## Compte-rendu de la commission Eco-campus du 7/10/10

**10 Présents :** Ophélie Carreras (CA+UFR Psycho), Marc Rivère (Rapporteur Commission Vie Etudiante), Robert Ayala et Nicolas Laumont (STI), Jean-Yves Léna (IUFM), Michel Sanz (CNED), Gilbert Heral, Marie-Noelle Spiquel (SLG), Hervé Petit (CS), Guy Thuillier (Rapporteur de la Commission Eco-campus).

Un tour de table est effectué, car de nombreux participants sont nouveaux à la réunion. Guy Thuillier présente à nouveau la commission et la démarche éco-campus de l'UTM.

### Ordre du jour :

#### **I) Etat des lieux des projets Eco-campus en cours :**

- 1) Plan de déplacement :** Forums Eco-mobilité, covoiturage, arceaux vélo, jalonnement, enquête déplacements, communication disparition du parking UFR LLCE...

#### **Informations sur les avancées du PDA :**

- Cet été, **75 arceaux de stationnement vélo** ont été installés sur le campus (150 places), et connaissent un succès immédiat, dès avant la rentrée.
- La création d'un **itinéraire vélo sécurisé depuis le centre-ville** progresse : des travaux ont été réalisés rue de Touraine, la route de Seysses prioritaire pour la création d'une bande cyclable, des travaux sont en cours sur le cheminement vélo le long du mur du périphérique...
- Une convention signée avec Tisséo offre à nos personnels **l'accès gratuit au service covoiturage de Tisséo**. Il suffit pour cela de s'inscrire sur le site web <http://covoiturage.tisseo.fr/>, muni du code entreprise attribué à l'UTM : M11UTLS2579. Un mémento d'utilisation de ce service est disponible dans la case "mémentos" de l'ENT des personnels. Ce service est également disponible pour les étudiants, mais en inscription non-conventionnée – avec un niveau de services moins élevé.
- **L'enquête mobilité** du printemps dernier est toujours en cours de traitement, la DEEP, originellement pressentie pour ce travail, s'étant finalement désistée. La collaboration des cartographes du département de géographie de l'UTM a été demandée par Guy Thuillier.

Parallèlement, nous connaissons en cette rentrée une forte **tension sur les parkings**, en raison du début des travaux de la 2e tranche de l'UFR LLCE, qui supprime encore 250 places de stationnement. Certes, de nouveaux parkings sont en cours d'aménagement sur l'ancienne zone algécos au Nord du campus, côté stade, et sur l'espace libéré par la démolition d'une maison rachetée par l'UTM à l'Est, côté MDR, mais on ne devrait au mieux remplacer que la moitié des places perdues, et pas avant le second semestre.

En attendant, il faut communiquer. Une **campagne d'information** est lancée, sur ces difficultés de parkings, et sur les alternatives offertes par l'éco-mobilité (transports en commun, covoiturage, vélo...), à destination des personnels et étudiants. Des messages sont envoyés sur le fil d'info de l'extranet et de l'intranet, mais aussi par mail, aux étudiants et enseignants. Deux stands d'information, avec TER-SNCF et TISSEO, se sont déroulés la semaine de la rentrée, dans le patio central et la cour du restaurant administratif. Il est encore difficile de mesurer l'impact de cette communication à ce jour.

- 2) Economies d'énergies :** diffusion stickers, diagnostics énergétiques

Il apparaît que les **autocollants 5x7 cm "En quittant cette salle, pensez à : éteindre les lumières, fermer la porte, merci !"**, envoyés aux UFR avant les vacances d'été, n'ont pas été

installés partout. Une relance est décidée (NDLR : au moment de l'écriture de ce compte-rendu, la relance est faite, mais aucune réponse des UFR....)

Un **audit énergétique** a été réalisé pendant l'été sur les bâtiments pérennes de l'UTM, dont les résultats viennent d'arriver. Il faut maintenant étudier de près les solutions proposées, et voir celles qui sont retenues, en arbitrant entre leurs avantages / inconvénients (en termes de coût, confort, accès, gestion, etc.)

### 3) **Déchets** : récupérateur de piles, campagne papier, projet du PRES (cf diaporama en PJ)

Un nouveau **récupérateur de piles usagées**, pour les personnels et étudiants de l'UTM, a été installé dans l'Arche, en face de l'accueil. Une affiche a été commandée au service communication pour améliorer sa visibilité.

Plus largement, **un grand projet est lancé au niveau du PRES sur la récupération / valorisation des déchets d'activité des universités**. Il s'agit de lancer là aussi un audit pour voir ce qui est trié et ce qui ne l'est pas, à quel coût, et comment améliorer l'existant. A l'UTM en particulier, il faudrait relancer le tri du papier dans les bureaux, et permettre le tri des déchets recyclables en installant des poubelles à double-bac sur le campus. Mais il faut trouver un opérateur pour enlever, re-trier et valoriser ces déchets. Une demande en ce sens a été envoyée au Grand Toulouse au printemps dernier, mais elle est restée sans réponse. Peut-être sera-t-il plus facile de trouver une solution en abordant le problème à l'échelle du PRES.

### 4) **Référent** Eco-campus STI et renseignement du référentiel FONDATERRA.

Nous souhaitons la bienvenue à Nicolas Laumont, employé du STI, a été nommé **référent Eco-campus** depuis cette rentrée. Il sera plus particulièrement chargé de la collecte, de la centralisation, et du suivi des informations techniques nécessaires aux projets environnementaux. Par exemple, il a déjà été associé à la collecte d'informations pour la réalisation du bilan Carbone d'un projet de recherche de labos de l'UTM (ce bilan carbone est désormais systématiquement demandé par la Commission Européenne pour l'octroi de financements dans le cadre du FEDER).

Il sera en outre sollicité pour le renseignement de données techniques dans l'outil **EVADDES (Outil d'auto-EVALuation du Développement Durable dans l'Enseignement Supérieur)**, un outil informatique en ligne développé par le Comité DD de la CPU (Conférence des Présidents d'Universités) et FONDATERRA, Fondation Européenne pour des Territoires Durables). Guy Thuillier, Rapporteur de la Commission Eco-campus, suit en effet les travaux du comité DD de la CPU, et compte faire entrer l'UTM dans cette démarche d'évaluation DD, dès que l'outil passera en version opérationnelle : on en aujourd'hui à une version test.

## II) **Association Eco-campus** :

- 1) Bilan activités : potager, AMAP Zest
- 2) Problème du nom de l'asso
- 3) Local Maison des Initiatives Etudiantes
- 4) Volontaire Service Civil

Tous ces points ne peuvent être traités, car les étudiants de l'asso Eco-campus ont cours au moment de la commission. L'enjeu est le suivant. La Présidence est prête à soutenir cette association, dont les activités sont jugées très intéressantes, mais il faut lever la **confusion qui existe du fait de son nom** : cette asso étudiante a en effet pris le même nom que la commission, et la Présidence veut éviter toute confusion entre la commission Eco-campus, émanation des instances dirigeantes de l'université, et l'association éco-campus, qui n'a pas de

lien organique ni avec cette commission ni avec son rapporteur – à part le fait d'oeuvrer pour les mêmes causes. Une rencontre est décidée entre l'association et Marc Rivère, rapporteur de la commission Vie étudiante.

### III) Autres initiatives, questions diverses....

JY Lena souhaite proposer au personnel de l'UTM, avec son équipe IUFM, des **formations sur le développement durable**, activité qu'il développe déjà à destination des personnels de l'éducation nationale. Il lui est indiqué qu'il faut prendre contact avec Julien Macé, responsable de la cellule "Formation des personnels" à l'UTM, car de telles formations pourraient bien trouver leur place dans l'offre de formation continue pour les personnels.

Guy Thuillier souhaite ouvrir une réflexion sur les CCTP (Cahiers de Clauses Techniques Particulières), afin d'introduire des **clauses environnementales dans les marchés** passés par l'UTM, comme critères de choix. Mais il apparaît que c'est un dossier assez complexe, les marchés finalement assez décentralisés à l'UTM. De nombreux services passent leurs propres marchés, et en outre une grande latitude de choix est laissée au commanditaire du marché, à l'utilisateur final du produit, même s'il passe par la cellule marché ou un service qui centralise l'achat. Quant à réduire les choix possibles des utilisateurs, cela semble quand même complexe, car d'après le SLG cela implique un surcoût, avec une qualité pas forcément meilleure, et les produits "verts" peuvent aussi ne pas répondre aux besoins.

Le STI explique qu'il est déjà, pour sa part, attentif à la dimension environnementale de ses fournitures.

L'exemple du **restaurant des personnels** est à nouveau évoqué : Guy Thuillier regrette de n'avoir pu imposer dans le cahier des charges une part minimale de bio dans les menus, le Secrétaire général craignant une dérive des coûts si une telle demande était imposée. La solution retenue a été d'indiquer que l'offre de produits bio serait appréciée, mais le caractère non contraignant de cette demande fait qu'aujourd'hui, alors que le prestataire a changé, la qualité des menus proposés au restaurant des personnels est restée sensiblement égale, et que l'on n'y voit très rarement quelques produits bio.

Le STI annonce qu'un projet de **revalorisation du parc du château** est en cours: un diagnostic est lancé pour une étude du terrain et de l'adaptation des espèces arborées à ce terrain. Un **arboretum** est prévu. Robert Ayala est également en contact avec une association d'apiculteurs pour l'installation d'un **rucher**, et la production de "Miel de l'UTM", avec des formations à l'apiculture qui seraient proposées aux personnels et étudiants. En outre, les algécos du Parc ont été démolis, l'espace qu'ils occupaient sera réengazonné et laissé en jachère fleurie.